

Le sacrement des malades a pour but de donner une aide spéciale au chrétien confronté aux difficultés d'une maladie grave ou de la vieillesse. Le chrétien peut recevoir le sacrement des malades à plusieurs reprises, selon l'évolution de sa maladie. C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie et la vieillesse.

La célébration de ce sacrement consiste en **l'imposition des mains et l'onction d'huile** bénite sur le front et dans les mains. Ce geste rappelle l'attention et la tendresse de Jésus-Christ envers les personnes malades.

Comme le dit Saint Jacques : « *L'un de vous est malade ? Qu'il appelle les Anciens en fonction dans l'Église : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon* » (Jacques 5, 14-15).

Afin de bien vous accueillir, nous vous demandons de vous inscrire :

Prénom et nom de la personne qui demande le sacrement :

.....

Adresse :

N° de téléphone :

.....

Je serai accompagnée par

.....

J'ai besoin d'un chauffeur OUI NON

Inscription à faire parvenir, avant le dimanche 1^{er} mai

Soit à l'abbé Bernard DENIS bernard.denis@arras.catholique.fr

06 78 52 65 08

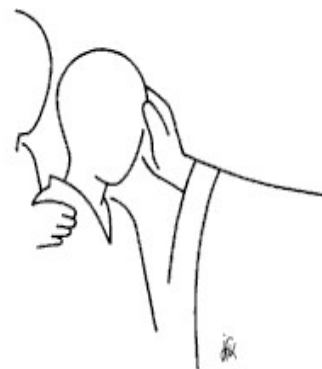
Soit à Denise DELGORGUE denise.delgorgue@wanadoo.fr

06 08 31 61 76

Soit à Marie-Paule PAGNEN mppagnen@nordnet.fr

06 13 69 00 38

MERCI



***« Venez à moi vous qui peinez
sous le poids du fardeau
et je vous soulagerai » Mt 11, 28***

Célébration du sacrement des malades

au cours d'une eucharistie

le jeudi 5 mai à 15 h en l'église de Fampoux

Sous la présidence du Père Emmanuel Zongo

Prêtre Camillien, chargé de la Pastorale de la santé.

Eglise sans marches, possibilité de toilettes à la mairie voisine.